



Dans une perspective de changement social, Relais-femmes développe, en concertation avec les milieux féministe, communautaire, universitaire et syndical, des projets de formation et de recherche en matière de condition des femmes.

Devenir membre de Relais-femmes, c'est bénéficier de ce lieu de réflexion féministe; c'est également participer à son évolution.



Mission de Relais-femmes

Relais-femmes est un organisme féministe de formation, de recherche et de concertation qui œuvre à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs et de renouvellement des pratiques.

Cette mission s'actualise :

En formation par :

- ☞ la mise en place d'espaces de réflexion et de construction de savoir;
- ☞ le transfert de connaissances;
- ☞ l'utilisation de la combinaison des savoirs (théoriques, savoir-faire et savoir-être) afin de soutenir les groupes de femmes et les groupes communautaires.

En recherche par :

- ☞ le développement d'activités de recherche initiées tant par Relais-femmes qu'élaborées en collaboration en favorisant une approche de recherche-action;
- ☞ la diffusion de résultats de recherche.

En concertation par :

- ☞ le soutien de la concertation entre les groupes de femmes;
- ☞ le maintien de structures partenariales qui favorisent la rencontre entre les chercheuses et nos membres.

Oui, notre groupe souscrit à la mission de Relais-femmes et désire devenir membre * ou renouveler son adhésion

Nom de groupe

Nom de la personne ressource

Adresse postale

Ville Code postal

Adresse électronique

_() _____ () _____

Téléphone Télécopieur

*** Une première demande d'adhésion doit être accompagnée des statuts de votre organisme**

Oui, je souscris à la mission de Relais-femmes et je fais une demande d'adhésion comme membre actif individuel

Nom

Adresse postale

Ville Code postal

Adresse électronique

_() _____ () _____

Téléphone Télécopieur

Cotisations annuelles

Du 1^{er} juillet au 30 juin _____

1re demande d'adhésion*

Renouvellement

Contribution de soutien ou don

Membres actifs

Associatif	50\$
Individuel	35\$

Membres alliés

Institution féministe	50 \$
-----------------------	-------

Comité de condition féminine :

Groupe coopératif ou associatif	50\$
Syndicat	150 \$

Vous pouvez également soutenir les actions de Relais-femmes par une cotisation de soutien ou par un don.

* Pour une demande d'adhésion s.v.p. joindre à ce formulaire dûment rempli, vos statuts et règlements ainsi que votre paiement.

Relais-femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone 514.878.1212 Télécopieur 514.878.1060 relais@relais-femmes.qc.ca

www.relais-femmes.qc.ca

www.relais-femmes.qc.ca

Les catégories de membres

- ◆ les membres **actifs associatifs**
- ◆ les membres **actives individuelles**
- ◆ les membres **alliés**

Peut être membre de Relais-femmes, à la fois l'instance locale, l'instance régionale, l'instance provinciale d'un même groupe, ou chacune séparément. Peut aussi être membre de Relais-femmes tout groupe autonome, toute institution ou tout comité de condition féminine hors Québec.

Les droits des membres ...

- ✓ Participer à toutes les activités de Relais-femmes
- ✓ Recevoir les avis de convocation aux assemblées générales
- ✓ Assister à ces assemblées
- ✓ Prendre la parole
- ✓ Voter
- ✓ Être éligible à un poste au conseil d'administration

... selon les catégories

Membres actifs associatifs et individuels : Tous les droits

Membres alliés : Tous les droits sauf les deux suivants : voter à l'assemblée générale et occuper un poste au conseil d'administration.

Les catégories de membres

Membre actif

Peut être membre actif de Relais-femmes, tout groupe autonome de femmes ou composé majoritairement de femmes, tout comité de condition féminine et toute femme qui souscrit à la mission et aux objectifs de Relais-femmes.

Conditions d'admission

Membre actif associatif :

Tout groupe autonome de femmes, un groupe autonome composé majoritairement de femmes ou un comité de condition féminine doit satisfaire aux conditions suivantes :

- ✓ ses orientations, ses objectifs et ses activités visent à permettre aux femmes d'accéder à l'égalité et à l'autonomie;
- ✓ il existe depuis au moins trois mois;
- ✓ il soumet sa demande au conseil d'administration

Membre active individuelle

a) pour être membre active individuelle de Relais-femmes, toute femme doit satisfaire aux conditions suivantes :

- ✓ elle soumet sa demande au conseil d'administration

b) le conseil attribue le statut de membre active individuelle aux employées de Relais-femmes.

Membre allié

Peut être membre allié de Relais-femmes toute institution féministe* et tout comité de condition féminine* qui souscrit à la mission et aux objectifs de Relais-femmes.

Conditions d'admission

Pour être membre allié de Relais-femmes, toute institution féministe et tout comité de condition féminine doit satisfaire aux conditions suivantes :

- ✓ ses orientations, ses objectifs et ses activités visent à permettre aux femmes d'accéder à l'égalité et à l'autonomie;
- ✓ il soumet sa demande au conseil d'administration

* voir définitions dans les règlements généraux de Relais-femmes